LETTRE de l'Ambaſſadeur d'Angleterre au Lord , Chancelier de l'Echiquier à Londres.

JE crois, Milord, que le Conſeil du Roi s'endort mal-à-propos. La Nation Françoiſe me paroît être dans un moment de criſe d'où elle peut s'élever au plus haut degré de proſpérité ; & l'Angleterre eſt à la veille de n'être plus le premier Royaume du monde. Nos bons amis les Parlements ſont aux abois, & mes intrigues concertées avec eux & les Notables ont échoué par les réclamations unanimes de toutes les Villes du Royaume. On diroit que la France eſt toute peuplée de Philoſophes. De petites Villes dont on ne ſoupçonnoit pas l'exiſtence, déployent une énergie, une ſageſſe, une profondeur de vues qui étonnent. Les Arrêts des Parlements n'intimident plus, & on les fronde juſques dans les délibérations de Communauté. J'en ai entre les mains une de la Ville de Nîmes, priſe le 5 Décembre, pleine de cette mâle vigueur digne de notre Chambre des Communes.

Il faut auſſi convenir que le Parlement de Languedoc a porté le délire à un point inconcevable. Pour notre malheur, le Miniſtere public eſt, dans cette Compagnie, exercé par trois têtes bien jeunes. Le Procureur-Général, le plus âgé des trois, n'a pas trente ans. Vous l'aurez aiſément jugé, en parcourant le Réquiſitoire qu'il prononça le 21 octobre, lors de l'enrégiſtrement de la Loi du 23 Septembre dernier. Ce Réqui-

ſitoire a aliéné ſans retour les Tribunaux ſubalternes qui y ſont ſi indignement traités. Le Préſidial de Nîmes y a répondu par un Arrêté, plein tout-à-la fois de modération, d'énergie & de raiſon ; & au moment où il forçoit l'admiration de toute la France, le premier Avocat Général l'a inconſidéremment déféré aux Chambres aſſemblées, & a requis que tout le Préſidial, juſques aux Huiſſiers, fût décreté de priſe de corps. Cet avis paſſoit à l'unanimité, lorſqu'un vieux Conſeiller de la Grand-Chambre obſerva à la Cour : qu'il ſeroit peut-être dangereux dans les circonſtances de rendre des Arrêts qu'elle ſeroit dans l'impoſſibilité de faire exécuter ; qu'il falloit examiner avant tout ſi on trouveroit un Huiſſier aſſez hardi pour aller les ſignifier. Cette obſervation ſuſpendit la fouge des Conſeillers aux Enquêtes, & la délibération fut renvoyée à un autre jour.

Ces détails ont été malheureuſement connus à Nîmes ; & c'eſt pour montrer le cas que l'on fait de leurs Arrêts, que la Ville a pris la Délibération dont je vous ai parlé, & qui eſt ſouſcrite par plus de deux mille citoyens de tous les ordres.

Les choſes ont encore été pouſſées plus loin en Bretagne. Les villes de Nantes & de Quimper ont forcé leurs Magiſtrats de continuer leurs fonctions en Grand-Bailliage. Le Parlement de Rennes a eu l'imprudence d'envoyer à Quimper des Huiſſiers pour ordonner aux Officiers du Sénéchal d'obéir à la Loi du 23 Septembre. Le Peuple a chaſſé les Huiſſiers avec ignominie, & promeſſe de les aſſommer s'ils oſoient revenir. Le Parlement a nommé des Commiſſaires pour ſe tranſ-

porter ſur les lieux : la maiſon où ils ſont deſcendus a été inveſtie dans l'inſtant, & ces Meſſieurs ont jugé convenable de ſortir de la Ville ſans exécuter leur commiſſion. Vainement ils ſe ſont adreſſés à la Cour pour demander des Troupes, afin que *force demeure à Juſtice* ; la Cour les a refuſées, & a caſſé par Arrêt du Conſeil la procédure qu'ils avoient commencée contre la ville de Quimper.

Vous voyez que nos intérêts ne ſauroient être en de plus mauvaiſes mains, & que nous ſommes à la veille de perdre le fruit que nous avons retiré des Compagnies enrégiſtrantes depuis 1614 ; car, Milord, on ne peut ſe le diſſimuler, c'eſt à elles que nous devons le déſordre des Finances de la France ; c'eſt en uſurpant les droits du Peuple, qu'elles ont donné aux Miniſtres la facilité d'abîmer le Royaume. Tant que ceux-ci ſe ſont contentés d'écraſer le Peuple, les Parlements, le Clergé & la Nobleſſe n'ont point réclamé contre cet ordre de choſes ; mais lorſque l'impuiſſance du Tiers-Etat a mis le Gouvernement dans la néceſſité de preſſurer un peu les deux premiers ordres, auſſi-tôt tous les Privilégiés ſe ſont ligués. Les Magiſtrats ſe ſont déclarés incompétents pour enrégiſtrer des Impôts qui devoient également frapper tous les Sujets du Roi, & les autres ont rempli la France des cris de leurs injuſtes réclamations.

Si je ne puis venir à bout de culbuter ce maudit Necker auſſi inaceſſible à la crainte qu'à la corruption, & qui ſoutient le peuple dans l'eſprit du Roi, tout eſt perdu pour nous ; c'eſt auſſi vers ce but que je dirige toutes mes démarches. Le Parlement de Paris étoit parfaitement entré dans mes vues ; il l'avoit attaqué ouvertement dans ſon Arrêté du

5 Décembre dernier ; mais cet Arrêté n'a pas eu le ſuccès que nous en attendions ; il a été regardé à la Ville & à la Cour comme une plate palinodie. Je crains que la faveur populaire ne rende ce Miniſtre imperturbable, & il me paroît que Louis XVI eſt convaincu que ſa force eſt dans ſon peuple, & qu'il doit faire cauſe commune avec lui. Il a annoncé durement aux Députés du Parlement qui lui avoient apporté les Supplications faites en conſéquence de l'Arrêté du 5, qu'il n'avoit rien à leur répondre, & que c'eſt au milieu de la Nation aſſemblée qu'il vouloit concerter les moyens propres à aſſurer la proſpérité publique.

Empêchons, Milord, les Etats Généraux de s'aſſembler ; ſans cela, je vous le répete, tout eſt perdu pour nous. Les Parlements ne ſont plus que des Cours de Jugeurs ; les Grands-Bailliages reparoiſſent plus brillants que jamais ; la Nation reprend ſes droits, & les Anglois n'auront plus que le ſecond rang dans l'Europe. Il faudroit peut-être dans ce moment que le nouveau Regent ſuſcitât une guerre à la France, nos bons amis offriroient d'enrégiſtrer un impôt, *vu la néceſſité des circonſtances*, avec la condition tacite du renvoi du Miniſtre des Finances ; les choſes reprendroient leur cours ordinaire, ou tomberoient dans une confuſion dont nous ſaurions profiter, & nous conſerverions l'Empire que je vois prêt à nous échapper. Enfin, Milord, mettez ma lettre ſous les yeux du Conſeil de St-James, qu'il cherche des moyens prompts & ſalutaires ; car jamais, à mon avis, l'Angleterre ne s'eſt trouvée dans une pareille criſe.